



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 juin 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Juin 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juillet 1997

**Locaux d'activités 3 rue Jean Bouin - Reprise en jouissance par la
Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Catherine REYSSAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 1997

Développement Economique

Locaux d'activités 3 rue Jean Bouin - Reprise en jouissance par la Ville de Niort

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a acquis par acte en date du 16 Février 1990 un bâtiment d'activité situé 3 rue Jean Bouin à Niort donné à bail commercial à M. et Mme CHABOT pour y exploiter la société MONDIAL DECOR.

Les époux CHABOT avaient édifié sur le terrain donné à bail un bâtiment de 380 m² en parpaings et bardage métallique.

La société MONDIAL DECOR a été mise en redressement judiciaire par jugement en date du 14 Décembre 1994.

Les époux CHABOT sont aujourd'hui en mesure de poursuivre leur activité mais n'ont cependant plus le besoin de locaux de l'importance de ceux de la rue Jean Bouin.

Il convient par ailleurs d'indiquer que ceux-ci n'étaient plus titulaires que d'un bail verbal, les propositions de reconduction du bail écrit qui leur avaient été faites par la Ville de Niort n'ayant reçu aucune suite de leur part.

Les époux CHABOT restent devoir à la Ville de Niort la somme de 145.084,72 F correspondant au montant des loyers impayés du 1/11/1991 au 30/12/1994.

La Ville de Niort entend quant à elle conserver la propriété du bâtiment édifié par les époux CHABOT sur son fonds comme le lui permet l'article 555.C du Code Civil et leur accord.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- conserver la propriété du bâtiment construit par les époux CHABOT sur le terrain donné à bail au terme de celui-ci, sans indemnité pour le preneur ;
- d'abandonner en contrepartie sa créance sur les époux CHABOT d'un montant de 145.084,72 F équivalent à la valeur du bâtiment dont la ville entend conserver la propriété .
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette transaction.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)